



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 02 juin 2020

A7 – Échangeurs de Porte de DrômArdèche : bilan de la concertation publique

Dans le cadre du projet d'échangeurs de Porte de DrômArdèche, une concertation préalable au titre du Code de l'urbanisme a eu lieu du 16 septembre au 4 octobre 2019.

Conduite par VINCI Autoroutes à la demande de la Préfecture de la Drôme, et en partenariat avec la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Conseil Départemental de la Drôme et la Région Auvergne Rhône-Alpes, cette concertation a permis d'informer le plus grand nombre sur la définition du projet, en amont des études techniques, des procédures réglementaires et de l'enquête publique. Durant cette période, nombreux sont ceux qui se sont exprimés lors des réunions publiques, des permanences du maître d'ouvrage, dans les lieux d'exposition et sur le site Internet du projet.

À l'issue de cette concertation publique, un bilan a été réalisé pour rendre compte des échanges et restituer les contributions des participants. Validé par arrêté préfectoral le 25 mai 2020, ce bilan de la concertation est accessible ici : <https://a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com/>.

VINCI Autoroutes et ses partenaires s'engagent à poursuivre les études détaillées du projet en tenant compte des enseignements de la concertation et en favorisant la poursuite du dialogue avec les acteurs du territoire. Les prochaines études préciseront les caractéristiques des ouvrages et seront présentées dans le dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). L'enquête publique permettra alors de présenter aux citoyens le projet finalisé.

Le bilan est consultable :

- **sur le site internet du projet :** <https://a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com/>
- **sur le site internet de la Préfecture de la Drôme :** <http://www.drome.gouv.fr>
- **prochainement dans les lieux ci-dessous :**

- à Saint-Vallier (siège de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche),
- à Saint-Barthélémy-de-Vals (Mairie),

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- à Saint-Rambert d'Albon (Mairie).

LE PROJET EN BREF

- Un projet **attendu depuis 40 ans** par les acteurs locaux pour permet de relier cette portion d'autoroute de 32 km, la plus longue de l'A7, aux localités avoisinantes.
- **Trois bénéfiques** principaux :
 - désenclaver le territoire en facilitant l'accès à l'autoroute et mieux desservir les vallées de la Galaure, de la Valloire et de l'Herbasse ;
 - fluidifier les déplacements sur le réseau secondaire, notamment la RN7, et au niveau des échangeurs de Chanas et de Tain-l'Hermitage ;
 - renforcer l'attractivité économique du territoire en facilitant les déplacements du quotidien, la circulation de marchandises et l'accès aux sites touristiques.
- **Trois scénarios** ont été étudiés :
 - deux demi-échangeurs : à Saint-Rambert d'Albon et à Saint-Barthélémy-de-Vals,
 - un échangeur complet dans le secteur nord, à Albon,
 - un échangeur complet dans le secteur sud, à Saint-Barthélémy-de-Vals.
- **Un scénario privilégié** par les élus locaux et le maître d'ouvrage suite aux études menées à ce jour : les 2 demi-échangeurs sur les communes de Saint-Rambert d'Albon et de Saint-Barthélémy-de-Vals.
- **Trois avantages** pour le scénario à 2 demi-échangeurs :
 - un aménagement équilibré à l'échelle du territoire de Porte de DromArdèche qui a le soutien des collectivités partenaires ;
 - un trafic attendu 2 à 3 fois supérieur que les autres scénarios d'échangeur complet, pour un coût équivalent ;
 - des impacts sur l'environnement et les milieux physiques, naturels et humains moindres aux regards des autres scénarios étudiés.
- **Calendrier**
 - études techniques complémentaires : 2019-2021
 - enquête publique et procédures réglementaires : 2022
 - travaux : 2022-2025
 - mise en service prévisionnelle : 2025



Plus d'informations sur <https://a7-echangeur-dromardeche.vinci-autoroutes.com/>

Contact presse :

Nelly Destève, Responsable communication Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Est
 nelly.desteve@vinci-autoroutes.com
 tél : 06 30 48 64 26

**Cabinet du Préfet
 Service Départemental de la
 Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
 Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
 www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme